



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VS

1. **Débitrice: Immorizons SA, 3961 Anniviers**
2. **Lieu et date de la mise aux enchères:** 3960 Sierre, 24.04.2013.
3. **Salle de l'enchère:** 15.00 heure, à la nouvelle salle de ventes de l'office au 1er étage du bâtiment "Le Bourgeois", Av. du Rothorn 2, à Sierre
4. **Les conditions de vente seront disponibles à partir de:** 03.04.2013
- 4.1 **Lieu de dépôt des conditions de vente:** Bureau OP de Sierre
5. **Délai de production:** 20 jours dès la publication
6. **Objets des enchères:** Immeubles sis à Ayer sur la Commune d'Anniviers
Parcelle n° 3616, plan n° 15, nom local : Le Piccola-Ayer, commune d'Anniviers
Grange-écurie 38 m², pâturage 962 m²
Estimation officielle : Fr. 17'000.00
Parcelle n° 3617, plan n° 15, nom local : Le Piccola-Ayer, commune d'Anniviers
Grange-écurie 11 m², pâturage 989 m²
Estimation officielle : Fr. 8'000.00
Parcelle n° 3666, plan n° 13, nom local : Les Morands-Ayer, commune d'Anniviers
Pré 391 m²
Estimation officielle : Fr. 300'000.00
Il s'agit du chalet "Cornalin" en cours de construction.
7. **Remarques:** La réalisation est requise ensuite de poursuites de créanciers saisissants.
Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'identité, et, pour les sociétés, d'un extrait récent du registre du commerce. Nous attirons leur attention sur les dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger ou des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.
Paiement au comptant d'un acompte de 10% et de 2% d'avance pour les frais de transcription ou dépôt d'une garantie bancaire du même montant, le solde dans le mois avec intérêts à 5%.
Les personnes qui désirent visiter l'immeuble mis en vente de-

vront s'annoncer à l'office des poursuites, au plus tard pour le 5 avril 2013
Office des faillites de Sierre
3960 Sierre

00870357

